



## CHÔMAGE

# Haro sur les précaires

Une petite musique commence à s'installer visant les chômeurs qui « gagnent plus en étant au chômage qu'en travaillant » (Muriel Pénicaud, ministre du Travail, le 17 janvier) et qui « ont plus intérêt à travailler quatre à six mois et à trouver des combines à côté » (Emmanuel Macron, le 18 janvier) . L'exécutif prépare les esprits à une forte baisse des allocations chômage, qui devrait être annoncée dans les prochaines semaines. Le temps que se termine la

négociation entre syndicats et patronat, à qui Matignon a demandé entre 3 et 3,9 milliards d'euros d'économie. Le dénouement, attendu fin février, fait peu de doute. La plupart des syndicats ont déjà prévenu qu'ils refuseraient de jouer à ce jeu-là. Matignon devrait donc reprendre la main et imposer une réduction dans le temps du droit au cumul d'un petit boulot avec une indemnisation chômage. Dans le viseur, donc, les 830 000 personnes qui vivent avec un complément de

revenu de Pôle emploi, en jonglant souvent avec des CDD auprès du même employeur, faute d'emplois stables. « La situation de cumul est subie dans l'écrasante majorité des cas », dénonce Jean-Paul Domergue, de Solidarités nouvelles face au chômage, qui craint que les privés d'emploi ne soient à nouveau victimes d'un faux procès. ■

